blicains, jugeait des mœurs des femmes par une ou deux courtisanes qui étaient venues s'établir dans ce pays; insultait les quakers, dont il ne connaissait pas les instituts, et ignorait les lois faites pour amener graduellement la liberté des esclaves, dans ceux des États où l'esclavage subsistait encore.

Cette lettre fit beaucoup de bruit; elle était écrite dans un genre qui n'était pas encore familier. Les gens de lettres à petites bienséances trouvèrent que l'auteur n'avait pas eu pour M. le marquis tous les égards qu'il lui devait; qu'il avait manqué de politesse et d'urbanité. Mais les hommes à caractère admirèrent la force, la noblesse du style d'un homme libre.

Brissot, à son tour, publia ses voyages en trois volumes, parla des mœurs, des usages, des lois, de l'agriculture, du commerce, des finances des États-Unis en homme qui a bien vu et approfondi ces objets.

On ne peut se dissimuler cependant que cet ouvrage aurait pu être plus soigné, et qu'il fut fait avec trop de rapidité. Brissot lui-même en convenait, et ce qu'il disait à cet égard est remarquable et peint une qualité bien rare dans un homme, et surtout dans un homme de lettres : « Il s'agit bien ici, disait-il, de la réputation » d'auteur; des choses! des choses! il importe fort peu » la manière dont elles sont dites; le temps nous presse. »

Brissot en effet était peut-être de tous les hommes celui qui était le moins avide de gloire. Ses idées, il les communiquait sans réserve à ses amis; ses matériaux, il les donnait de même; il leur abandonnait des discours tout faits sans jamais demander qu'on fît savoir que les choses venaient de lui, et sans trouver mauvais qu'on le passât sous silence. Il ne songeait réellement qu'à être utile.

Un des écrits les plus remarquables qu'il fit alors fut son *Appel au peuple,* écrit dans lequel il discute avec profondeur les droits de souveraineté qui appartiennent à une nation, ceux de ces droits qu'elle peut déléguer sans nuire à sa liberté, et dans lequel il examine le mode qu'on peut employer pour soumettre une constitution à la ratification de tout un peuple.

Il entreprit aussi un journal, et c'est à cet ouvrage qu'il attachait le plus d'importance[1]. « C'est avec les » journaux, disait-il, que la révolution s'est faite en » Amérique. Quel avantage de pouvoir parler tous les » jours à cinquante, cent mille hommes, et de faire en- » tendre sa voix dans toutes les parties de la France! »

Cet ouvrage périodique est un de ceux qui restera, un de ceux qui sera le plus utile à l'historien; il a surtout cela de remarquable qu'il est consacré particulièrement aux vrais principes de la liberté.

Ce qu'il a fait dans l'Assemblée législative et dans la Convention est trop connu pour en parler.

Il était bon père, bon époux, bon citoyen.

P. S. J'embrasse nos amis. Renvoie-moi cette notice après en avoir fait usage, car je n'en ai pas de copie, ou fais-m'en faire une copie.

Il est possible qu'il y ait quelques omissions; en tout cas, elles sont légères.

[1] *Le Patriote français.*